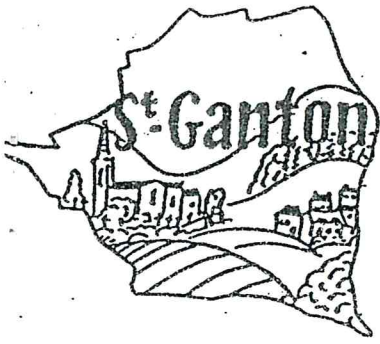
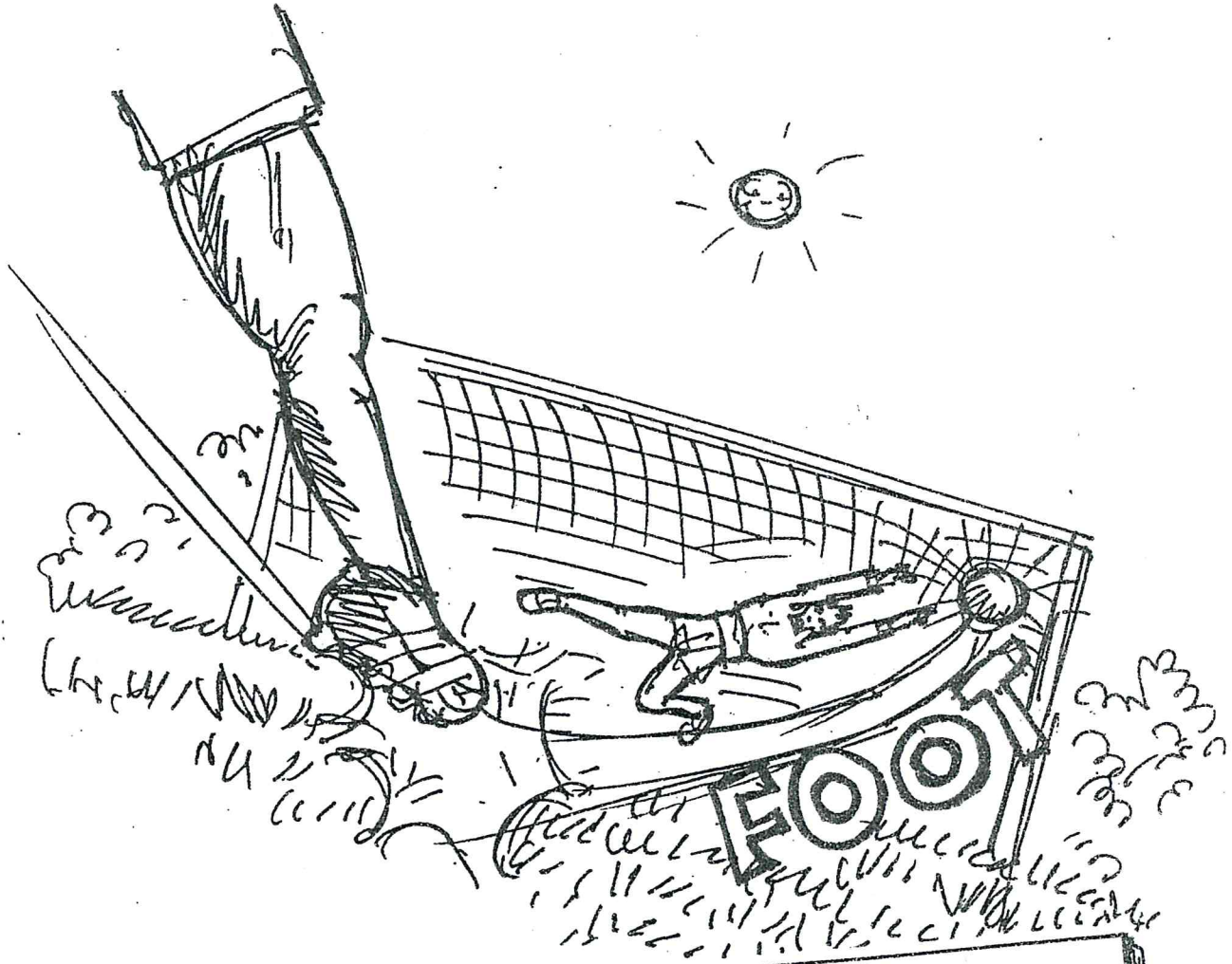




L'ALOUETTE



des fêtes pour l'été

page 6

bulletin d'informations communales

juin

1995

n° 13



*Voici le 13ème numéro de votre Bulletin d'Informations Communales.
Il est le dernier de ce mandat municipal.*

*S'il est sorti aussi régulièrement depuis six années, c'est grâce à tout
un travail d'équipe. Sa rédaction et son édition reposent en effet sur
un groupe de bénévoles assidus.*

Je veux, ici, les remercier de leur active participation.

*Un merci tout particulier à Monsieur VAULEON qui en a assuré la
frappe jusqu'à son départ pour VANNES et à Marie-Pierre BOURHIS
qui a pris le relais en effectuant la saisie.*

*Bravo aussi à nos deux dessinateurs talentueux : André BOUREL et
Mickaël JINVRESSE !*

*Quant à tous les autres bénévoles qui participent à la mise en page, à
l'agrafage et à la distribution de notre Bulletin " l'Alouette ", je ne les
oublie pas non plus ... Merci à tous !*

Thérèse TIGER

Le mot du maire,

A la surprise de tous et de moi-même, me voici donc amené à vous présenter le bilan d'un mandat qui se termine. En effet, au début de l'année, j'avais prévu ne pas renouveler ma candidature, mais les aléas de la vie communale en ont décidé autrement.

Le premier point du programme municipal de 1989 était basé sur le maintien de la population à Saint Ganton. La réalisation de cet objectif passait dans un premier temps par la défense du monde agricole. Des subventions ont ainsi été accordées à l'association « aide aux agriculteurs en difficulté », des permanences ont été tenues par des élus pour le montage de dossiers agricoles, sans oublier la participation de la commune au succès du comice agricole. Il a fallu ensuite oeuvrer pour la survie du commerce en créant le Relais des Mousquetaires et en mettant en place les services de proximité. Le tourisme quant à lui a été développé par la création d'un pin's et d'une plaquette présentant la commune. D'autre part Saint Ganton a accueilli la rando Ouest-France et restauré, au village de la Roche, des vedettes se passionnant pour l'automobile. Cependant cela n'a pu se faire sans la participation active des associations.

Ces associations, dont la commune ne peut se passer, bénéficient de subventions annuelles ainsi que de la location gratuite de la salle des fêtes. De plus, la création du centre aéré et de la bibliothèque a été soutenue par la municipalité. Le maintien de la population passe également par la construction de logements (un logement communal au-dessus du Relais des Mousquetaires et 2 logements OPAC ont été construits) et l'encouragement à la réhabilitation de l'habitat (une aide pouvant atteindre 50% des travaux subventionnés peut être obtenue et ceci dans tous les villages).

En second point, l'équipe municipale s'est attachée à améliorer l'environnement. Une modernisation et un entretien continu de la voirie ont alors été effectués.

Il faut ajouter à cela la réalisation progressive d'un centre bourg, comportant désormais la mairie, ainsi que le Relais des Mousquetaires accompagné d'une place faisant office de parking. A noter également le prochain aménagement de la place de l'église et l'effacement d'une partie des réseaux téléphoniques et électriques.

La commune a également encouragé la plantation de haies brise-vent et le concours des maisons fleuries. Il faut souligner que ces initiatives ont pris forme au sein d'une commission élargie.

En effet, le conseil municipal a voulu la participation de personnes non élues dans différentes commissions. Cette initiative s'inscrit dans le cadre de l'amélioration de la communication entre les membres du conseil municipal et leurs concitoyens. C'est aussi dans ce but qu'a été créé le bulletin municipal et mise en place la boîte à idées.

Sachez que si ces réalisations vous paraissent modestes et inachevées, il a fallu néanmoins à certaines époques du mandat déployer beaucoup d'énergie.

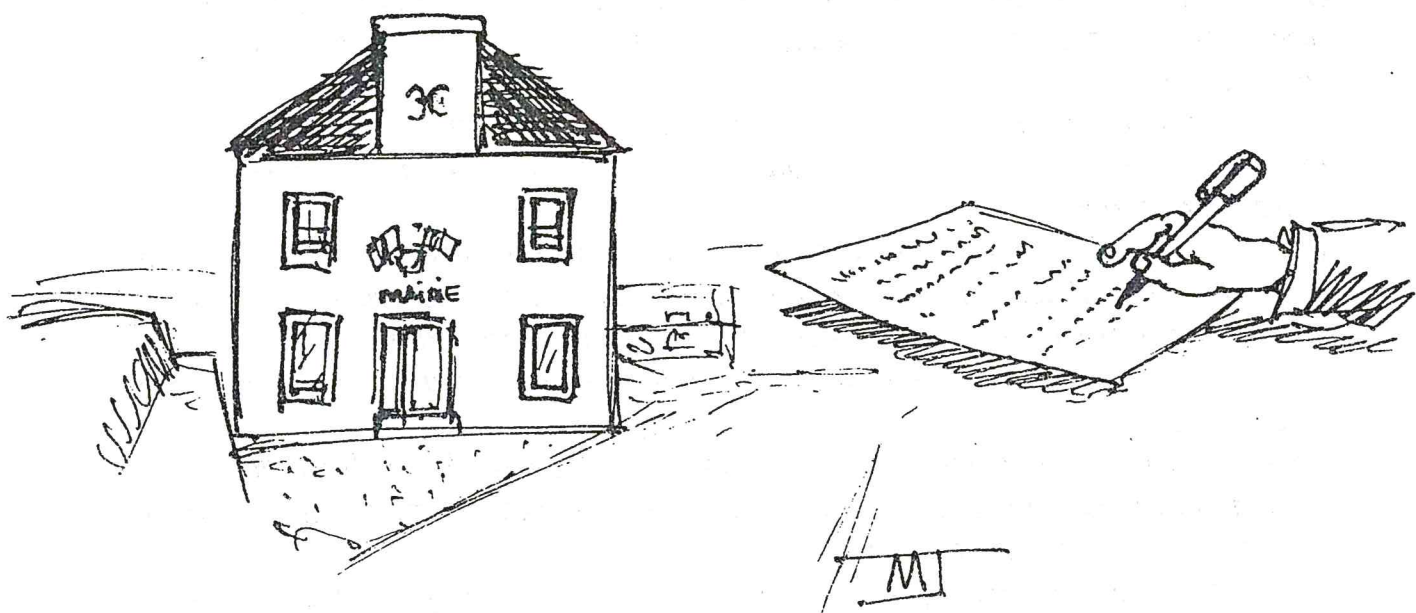
De plus, pour maintenir Saint Ganton la tâche reste encore grande, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur de la commune. Notamment au niveau du comité de communes, la solidarité étant acquise, espérons qu'elle ne sera pas remise en cause avec la venue de nouveaux maires et d'un nouveau conseiller général.

Saint Ganton devra donc toujours se défendre, c'est pourquoi l'équipe sortante a créé: un nouveau programme que vous découvrirez avec ce bulletin, accompagné de la liste des candidats. Comme vous le verrez, la liste a été voulue ouverte. Cela permet à des personnes qui le désirent de s'investir dans la vie de la collectivité. Cette liste ouverte est d'autant plus importante qu'elle évite des divisions et par là même des exclusions. L'unité ainsi obtenue devrait alors permettre d'utiliser au maximum les compétences et les énergies dont Saint Ganton a besoin pour survivre.

Il vous appartient donc désormais, électrices, électeurs, de choisir tout simplement 11 candidats sur cette liste.

Je terminerai en vous disant: « Tous ensemble, travaillons pour qu'il fasse bon vivre à Saint Ganton ».

Votre maire.



INFOS DIVERSES

ETAT-CIVIL

Naissance

le 11 janvier 1995 : RICAUD Adrien, Beaucel

Mariage

le 15 mars 1995 : EL ROUAH Simon et FOURAGE Amélie

Décès

le 13 février 1995 : BODIGUEL Albertine Vve BOUREL, Le Souchais

le 26 avril 1995 : TIGER André, Beaucel

le 2 mai 1995 : DENIEL Albert, La Roche

BIENVENUE DANS NOTRE COMMUNE A

Madame MOYON Dominique, le bourg

Mademoiselle GAUVIN Anne, le bourg

Mademoiselle SCOBIE Charlotte, le bourg

RECENSEMENT MILITAIRE

Vous avez 17 ans en Avril, Mai ou Juin 1995. Faites-vous recenser avant le 31 juillet à la Mairie.

RESULTATS DES ELECTIONS PRESIDENTIELLES A SAINT-GANTON

SCRUTIN DU 23 AVRIL 1995

Inscrits : 328
Votants : 254
Exprimés : 248

SUFFRAGES OBTENUS

1) Philippe de Villiers	14
2) Jean-Marie LE PEN	29
3) Jacques CHIRAC	55
4) Arlette LAGUILLIER	08
5) Jacques CHEMINADE	03
6) Lionel JOSPIN	49
7) Dominique VOYNET	12
8) Edouard BALLADUR	72
9) Robert HUE	06

SCRUTIN DU 7 MAI 1995

Inscrits : 328
Votants : 260
Exprimés : 247

SUFFRAGES OBTENUS

1) Lionel JOSPIN	113
2) Jacques CHIRAC	134

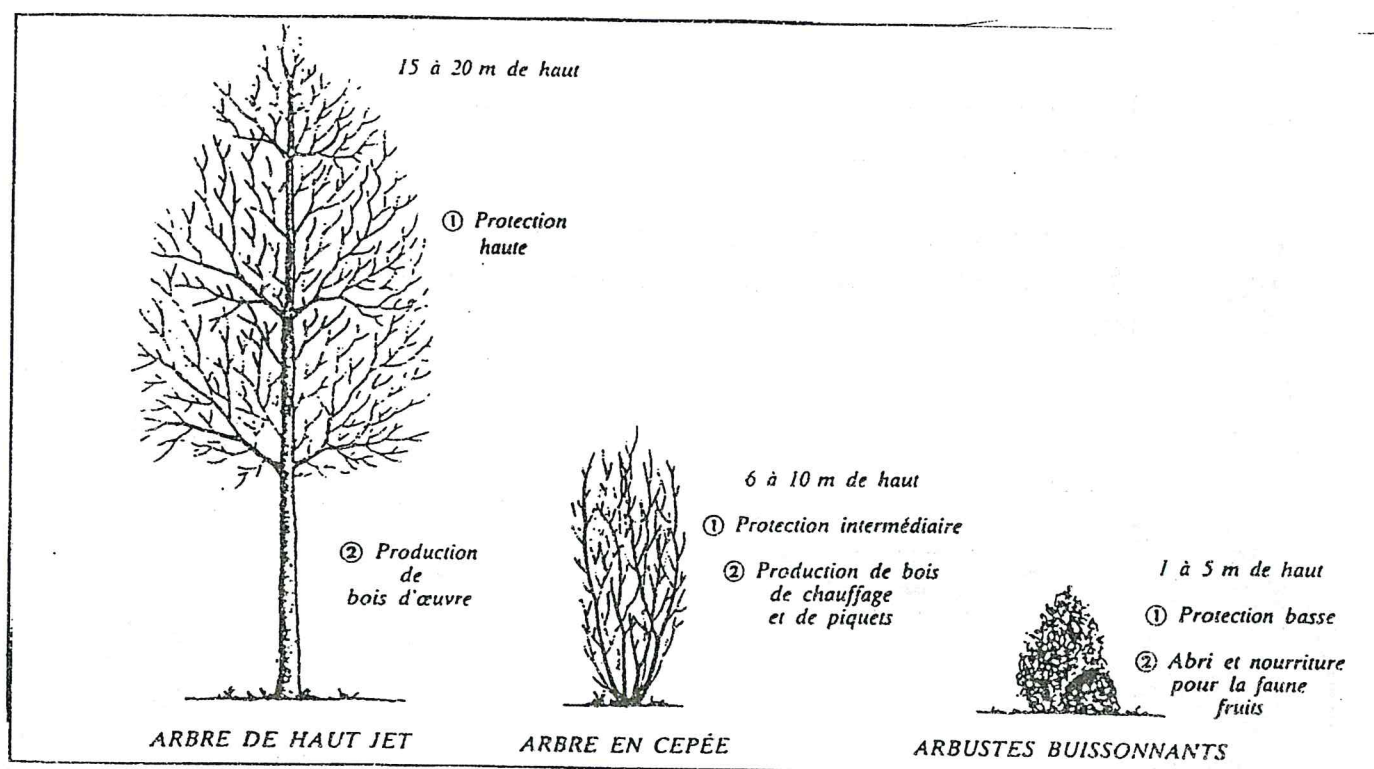


CALENDRIER DES FETES

- 18 Juin :** *Tournoi foot-ball licenciés*
- 24 Juin :** *Soirée de clôture du tournoi de tennis*
- 25 Juin :** *FINALE Tennis*
- 1er Juillet :** *Mechoui du foot-ball*
- 2 Juillet :** *Concours de palets (organisé par le foot-ball)*
- 9 Juillet :** *Journée détente (concours palets et pêche) à l'étang de Belle-Perche organisée par le Comité des fêtes.*
- 16 Juillet :** *Tournoi foot-ball corporatif*
- 28 Juillet :** *Fête du Centre Aéré*
- 4 Août :** *Bal musette en plein air (Comité des fêtes)*
- 17 Décembre** *Arbre de Noël (Comité des fêtes)*

AIDES COMMUNALES POUR PLANTATIONS DE HAIES BRISE-VENT

Pour les particuliers qui désirent réaliser des plantations de haies inférieures à 100 mètres, la commune renouvelle l'aide octroyée en 1994. Cette aide s'élève à 9 frs du mètre linéaire pour une longueur de 20 à 100 mètres. Les inscriptions sont à faire à la Mairie avant le 20 décembre 1995. (Vous trouverez, ci-dessous, un document rappelant les éléments constitutifs d'une haie brise-vent)



Arbre de haut jet :

Fonction : protection haute de la haie et production de bois d'oeuvre.

Exemple : Chêne, Merisier, Châtaignier, Frêne, Hêtre (espèces pouvant donner du bois d'oeuvre de qualité).

Arbre en cépée :

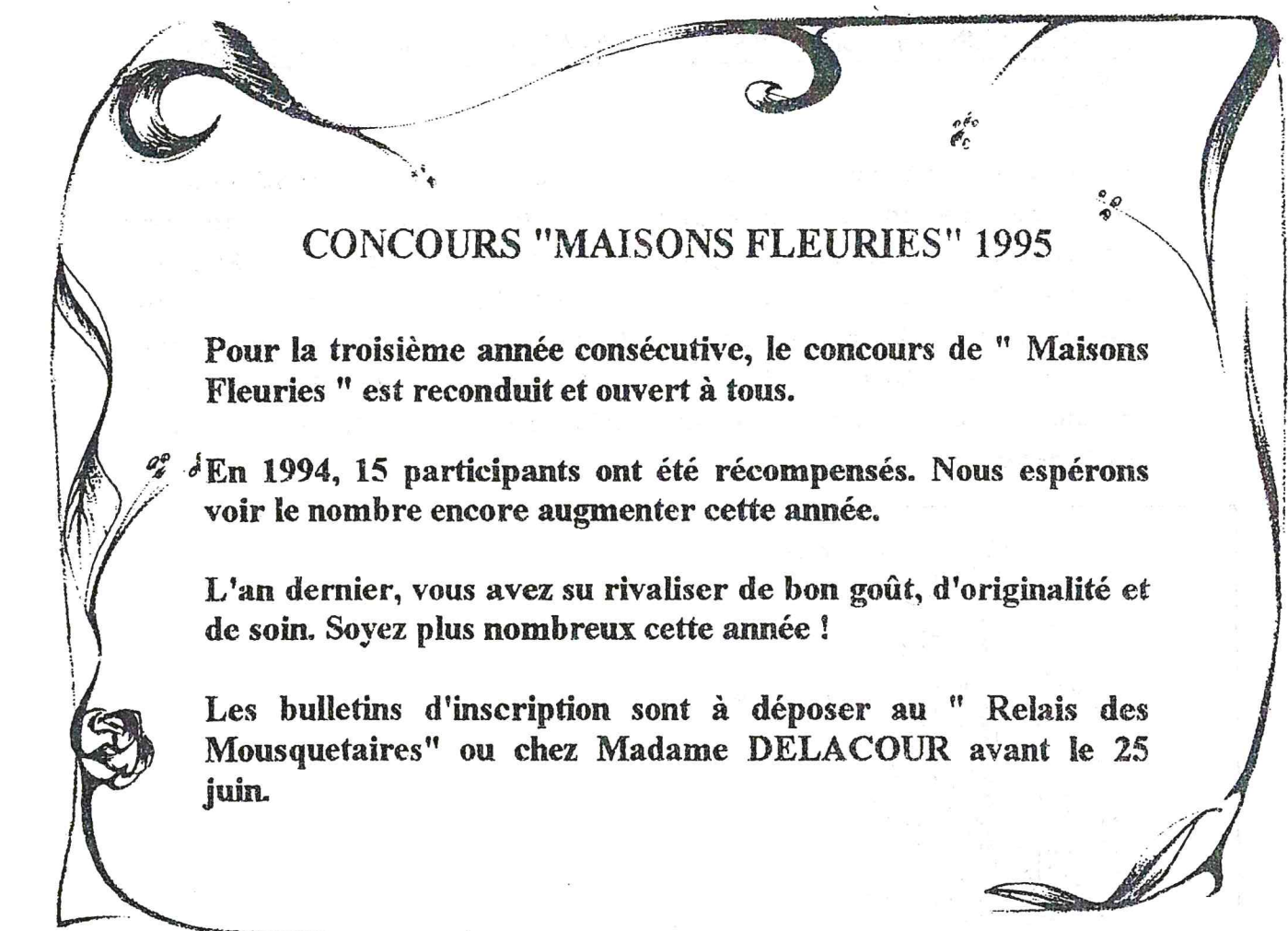
Fonction : protection intermédiaire de la haie et production de bois de chauffage, de piquets ou d'industrie.

Exemple : Charme, Hêtre, Châtaignier, Aulne, Erable, Sorbier... (espèces qui rejettent bien de souche).

Arbuste buissonnant :

Fonction : protection basse de la haie, abri et nourriture pour la faune ; production de fruits.

Exemple : Noisetier, Troène, Viorne obier, Prunellier, Bourdaine...



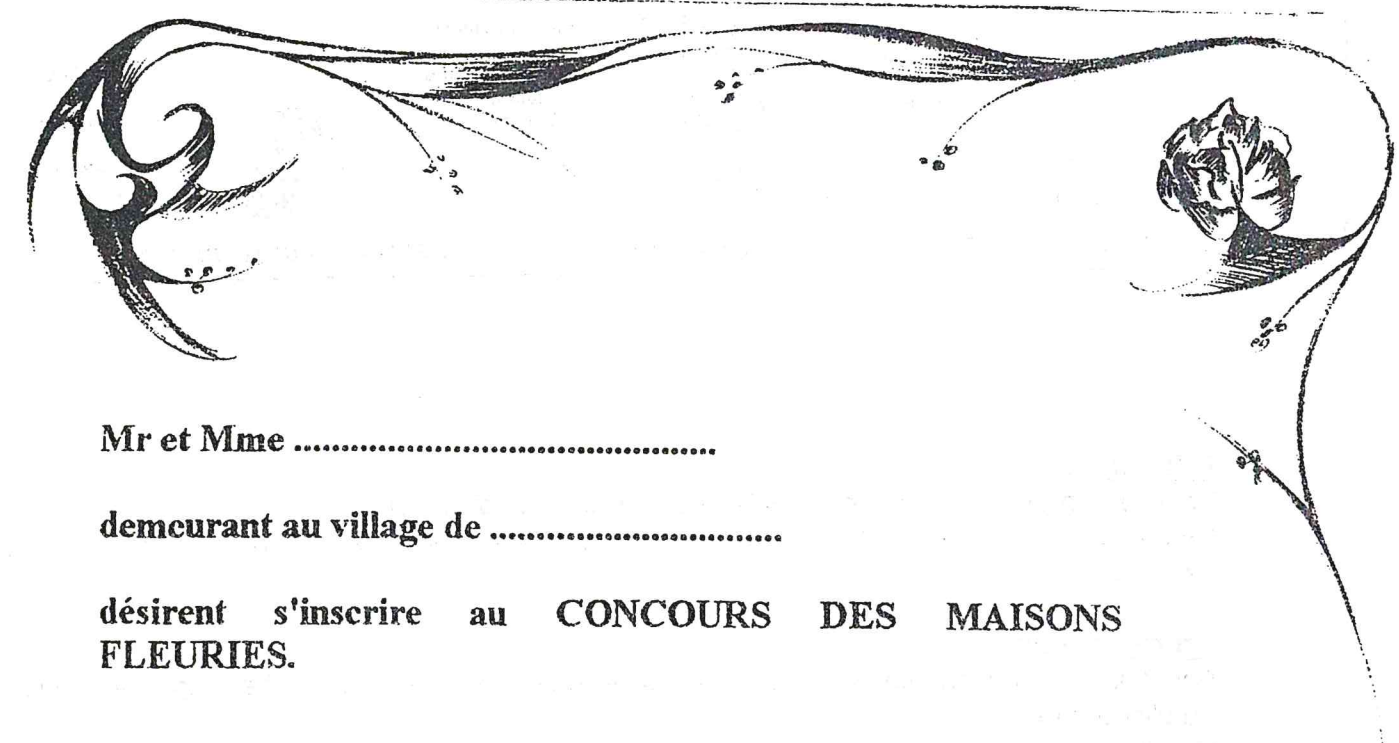
CONCOURS "MAISONS FLEURIES" 1995

Pour la troisième année consécutive, le concours de " Maisons Fleuries " est reconduit et ouvert à tous.

En 1994, 15 participants ont été récompensés. Nous espérons voir le nombre encore augmenter cette année.

L'an dernier, vous avez su rivaliser de bon goût, d'originalité et de soin. Soyez plus nombreux cette année !

Les bulletins d'inscription sont à déposer au " Relais des Mousquetaires " ou chez Madame DELACOUR avant le 25 juin.



Mr et Mme

demurant au village de

désirent s'inscrire au CONCOURS DES MAISONS FLEURIES.

VIE MUNICIPALE

I - QUESTIONS FINANCIERES

A - Décision des taux de taxes prise par le conseil municipal

Année	1989	1995
Taxe d'habitation	10.69 %	10.10 %
Foncier bâti	7.71 %	7.11 %
Foncier non bâti	23.49 %	21.69 %
Taxe professionnelle	13.86 %	11.07 %

B - VOTE DU BUDGET PRIMITIF (séance du 29.03.95)

Le Conseil municipal a adopté le budget primitif 1995 de la commune qui s'équilibre en :

- Section de Fonctionnement à 976.454 frs
- Section d'investissement à 694.870 frs

Les investissements prévus sont l'informatisation de la Mairie (25.000 frs), la restructuration des locaux de l'ancienne mairie (40.000 frs), la construction de vestiaires au terrain de football (200.000 frs) et la climatisation du "Relais des Mousquetaires" (50.000 frs). Une ligne budgétaire a également été ouverte pour la réfection des plâtres de l'église (40.000 frs) ainsi que pour l'achat éventuel de maisons dans le village de la Roche (50.000 frs).

C - VOTE DES SUBVENTIONS (séance du 25.04.95)

Pour l'année 1995, le taux des subventions reste inchangé.

L'Association Omnisport voit néanmoins sa subvention augmenter de 550 frs en raison de la création d'une équipe de foot-ball supplémentaire.

* ASSOCIATIONS SAINT-GANTONNAISES

- Anciens Combattants	330
- Société de chasse	300
- Association Omnisport (foot-ball)	1.650
- Gymnastique féminine	550
- Comité des Fêtes	550
- A.P.A.R.	550
- Comice Agricole (1 fr par hab. x 385)	385
- Centre Aéré : participation de 10 fr/jour par enfant de Saint-Ganton.	
- Arbre de Noël : participation de 30 frs par enfant de Saint-Ganton aux cadeaux et spectacle offerts.	

* ECOLES

- Taxi Pipriac pour maternelle : 7.000 frs plus 500 frs de participation au déficit.	
- classes de découverte : le Conseil Municipal reconduit la participation aux classes de découverte suivant le montant de celles-ci, soit, par élève :	
80 frs pour une sortie s'élevant entre 300 et 500 frs,	
120 frs pour un voyage s'élevant entre 500 et 1000 frs,	
240 frs à partir d'un coût de 1000 frs.	
- Collège du Querpon à Maure de Bretagne :	
5 élèves x 240 =	1.200
6 élèves x 80 =	480
- Collège St-Joseph à Pipriac :	
1 élève x 240 =	240
- Ecole Primaire Providence à Pipriac :	
1 élève x 240 =	240
1 élève x 80 =	80
- Ecole La Lande du Breil :	
2 élèves x 150 =	300
- Lycée horticole	
1 élève x 150 =	150

* DIVERS

- Secours Catholique	300
- Chambre des Métiers (1 apprenti x 150)	150
- A.D.M.R. (Aide à domicile en milieu rural)	200
- Office Intercantonal des sports (4 frs par habitant x 385)	1.540
- Association des agriculteurs en difficulté	250
- Mission locale (4 fr/habitant)	1.540
- Pays d'Accueil de Vilaine (4.30 fr/habitant)	1.655,50
- Comité du bassin d'Emploi du Pays de Redon	240
- Association "Ensemble face au chômage"	240

II - QUESTIONS DIVERSES

ELECTION DU MAIRE ET DES ADJOINTS (séance du 01.03.95)

Suite à la démission de Monsieur HUET Maurice de ses fonctions de Maire, le Conseil Municipal a dû procéder à un vote à bulletin secret pour l'élection du Maire et de ses adjoints.

a) Election du Maire

10 voix pour GEFFLOT Bernard

1 voix pour BOUREL René

Monsieur GEFFLOT Bernard ayant obtenu la majorité absolue est élu MAIRE.

b) Election du premier adjoint

9 voix pour BOUREL René

2 voix pour TIGER Thérèse

Monsieur BOUREL René ayant obtenu la majorité absolue est élu premier adjoint.

c) Election du deuxième adjoint

9 voix pour TIGER Thérèse

1 voix pour HUET Maurice

1 bulletin blanc

Madame TIGER Thérèse ayant obtenu la majorité absolue est élue deuxième adjointe.

d) Election du troisième adjoint

1er tour :

3 voix pour HUET Maurice

2 voix pour CALOT Yves

1 voix pour PITAUT Jean-Claude

3 voix pour LAURENT Jean

2 voix pour VALENTIN Gérard

2ème tour :

1 voix pour HUET Maurice

1 voix pour CALOT Yves

3 voix pour VALENTIN Gérard

3 voix pour PITAUT Jean-Claude

3 voix pour LAURENT Jean

C'est Monsieur LAURENT Jean qui est élu au bénéfice de l'âge.

CREATION D'UNE COMMISSION "ANIMATION" (séance du 06.03.95)

Sur proposition de Monsieur GEFFLOT, Maire, le Conseil Municipal décide de créer une nouvelle commission dite "Commission Animation". Celle-ci n'a absolument pas pour finalité de s'immiscer dans le travail des associations, elle se veut davantage une équipe de coordination Mairie-monde associatif et vise à envisager la mise en place d'animations dans notre commune.

Cette commission s'est déjà réunie avec les représentants des associations le 28 avril pour élaborer un "Calendrier des fêtes".

CREATION D'UN EMPLOI TEMPORAIRE (séances des 06.03.95 et 25.04.95)

Afin d'effectuer le classement des documents dans la nouvelle mairie, le Conseil Municipal a décidé d'employer Mlle LEPEINTRE Sylvie pour apporter une aide au secrétariat. A la période du déménagement, Melle LEPEINTRE a travaillé une semaine à temps plein et une semaine à mi-temps. Pour la période du 2 mai au 30 juin, le Conseil Municipal, après délibération, a décidé d'employer Melle LEPEINTRE 8 heures par semaine.

INFORMATISATION DE LA MAIRIE (séance du 29.03.95)

Après délibération, le Conseil Municipal émet un avis favorable pour l'informatisation de la Mairie. Le coût d'une telle opération reviendrait aux environs de 25.000 frs à la commune.

MODERNISATION DE LA VOIRIE (séances des 28.01.95 - 23.03.95 - 25.04.95)

Monsieur René BOUREL, chargé de la Voirie, propose, après réunion de la Commission, la modernisation du VC 9 (Brubet, Tramenot), de la traversée de la Vionnais et le curage des fossés aux villages de Brubet, La Vionnais, Remdon et Le Jarillé.

L'entreprise BASSIN est retenue pour le curage des fossés pour un coût de l'heure s'élevant à 260 frs.

Quant à la modernisation de la voirie, c'est le devis de la D.D.E. qui est retenu pour un montant de 226.790 frs (le VC 9 et la Vionnais)

PROPOSITIONS DE LA COMMISSION "ENVIRONNEMENT" (séance du 28.01.95)

La Commission "Environnement" suggère d'utiliser le "reliquat" de la subvention de 3000 frs accordée chaque année aux particuliers désirant réaliser des haies brise-vent. Elle fait les propositions suivantes :

- plantations le long du mur du cimetière (hortensias)
- plantations d'arbustes à la fontaine de Beaucel
- plantations d'arbustes à fleurs à la Chapelle Saint-Mathurin,
- remplacement d'un érable mort au terrain de Tennis.

Ces travaux ont été réalisés par l'employé communal au mois de Mars.

VENTE DE SAPINS (séance du 21.02.95)

Un lot de pins tombés suite à la tempête a été vendu à l'entreprise EPAILLARD de Bains S/Oust pour un montant de :

- 120 frs le m3 pour les pins de moins de 1 m3,
- 180 frs le m3 pour les pins de plus de 1 m3.

PEINTURE DES ABRI-BUS (séance du 21.02.95)

Le Conseil Municipal accepte le devis de l'entreprise ALLEMAND de SAULT-LES-RETHEL pour la peinture des six abri-bus de notre commune. Le coût par abri s'élève à 400 frs, soit un total de 2.400 frs.

LOGEMENTS O.P.A.C. (séance du 21.02.95)

Le Conseil Municipal accepte le devis de la C.I.S.E. pour l'alimentation en eau des deux logements pour un montant de 10.958,92 frs T.T.C.

GARDIENNAGE DE L'EGLISE (séance du 25.04.95)

L'indemnité de 632 frs est reconduite pour l'année 1995.

AMENAGEMENT DU CENTRE BOURG (séance du 25.04.95)

a) étude

Le Conseil Municipal sollicite le concours de la D.D.E. d'Ille & Vilaine pour assurer l'étude et la direction des travaux nécessaires à l'aménagement du Centre bourg. Les travaux sont estimés à 305.705 frs H.T., le taux de rémunération de la D.D.E. s'élève à 5,77 % du montant des travaux, soit 20.923,13 frs H.T.

b) ouverture des plis (séance du 25.04.95)

Après délibération, le Conseil Municipal nomme une commission pour l'ouverture des plis concernant les travaux d'aménagement du Centre bourg :

- le Maire Mr GEFFLOT Bernard
- Mr BOUREL René
- Mme TIGER Thérèse
- Mr LAURENT Jean
- Mr HUET Maurice

L'entreprise retenue est la S.B.A.R.U. de Bain de Bretagne pour un montant de 317.724 frs TTC.

ACHAT MAISONS A LA ROCHE (séance du 25.04.95)

Pour l'achat éventuel de maisons dans le village de La Roche appartenant à des propriétaires sous tutelle, le Conseil Municipal décide de prendre contact avec Maître PINSON, Notaire à Pipriac.

CONCOURS MAISONS FLEURIES (séance du 23.03.95)

Le Conseil Municipal décide de reconduire le concours des maisons fleuries pour l'année 1995. Cette année, les membres du Conseil Municipal peuvent s'y inscrire.



NECROLOGIE

Albert DENIEL n'est plus ...

Il nous a quittés à l'âge de 83 ans.
N'oublions pas qu'il a été le premier
magistrat de notre commune pendant 12 ans.
(1977-1989). Citons, pour mémoire, les
principales réalisations effectuées sous
son mandat :

- Aménagement de secrétariat et des sani-
taies à la mairie,
- création du terrain de foot-ball,
- création du terrain de tennis,
- réalisation de la salle des fêtes,
- réfection de la toiture de l'église,
- installation du chauffage à l'église,
- modernisation de la voirie.

Nous prions ici, Denise, son épouse et sa famille
d'accepter l'expression de notre respectueuse
sympathie.

La Municipalité.

COMMISSION "AGRICULTURE & CHEMINS RURAUX "

Cette commission s'est réunie le 25 janvier 1995.

PROPOSITIONS - curage de fossés 1995

- route de Brubet VC 9
- le haut de Remdon VC 102
- village de la Vionnais CR 221 ainsi que la route qui rejoint la VC 6
- busage devant chez Mr Marcel JAN (La Vionnais)
- le Jarillé de la D.77 à VC 9.

Modernisation et revêtement 1995

- route de Brubet VC 9 du CD 53 au CD 77
- route de la Vionnais CR 221 partant du CD 77 au sommet après chez Mr et Mme Héliçon Michel.
- route de Tramenot CE 204 rejoignant Pipriac.

REUNION DU 17 MARS 1995

Après appel d'offres, choix d'entreprise pour curage :

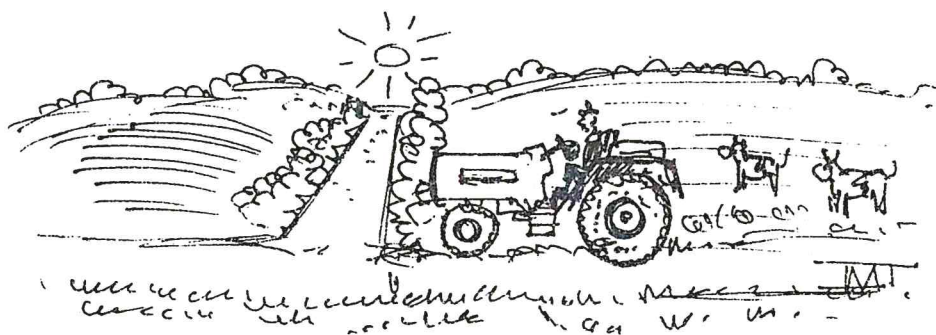
	<u>tarif horaire</u>	<u>Prix du m.</u>
Entreprise BASSIN	440	5 Fr
" HERARD Luc	440	6,50 Fr
" PIGEULT	632	5 Fr
" GOULOUAND	630	6,20 Fr
EQUIPEMENT		7,25 Fr

La commission a donc retenu l'Entreprise BASSIN Henri de la Chapelle-de-Brain au tarif horaire de 440 frs (la pelleteuse 260 frs et la remorque 180 frs).

APPEL D'OFFRES POUR MODERNISATION 1995

		<u>EQUIPEMENT</u>	<u>SCREG</u>
VC 9 Brubet			
longueur 1707 m	(HT)	163.036	208.620
CR La Vionnais			
longueur 600 m	(HT)	63.754	64.200
CE 204 Tramenot			
longueur 570 m	(HT)	112.266	61.035

René BOUREL



C.C.A.S.

LES AIDES-MENAGERES

Si elles ont un rôle de ménagère, comme le précise bien leur nom " aide-ménagère ", elles participent aussi au maintien des anciens dans leur milieu de vie et ceci dans les meilleures conditions possibles.

C'est pourquoi, suivant chaque personne suivie, elles peuvent aider au ménage, à la préparation des repas, à faire les courses, à la marche à l'intérieur mais aussi à l'extérieur afin de maintenir les relations avec les voisins. Elles ont, également, un rôle éducatif en diététique, pour l'accompagnement plutôt que de faire à la place, d'information sur d'autres services existants... Tout cela dans un souci de conserver aux personnes âgées le plus d'autonomie possible pour qu'elles gardent toute leur place dans la communauté.

Sur notre commune de SAINT-GANTON, ces services ménagers sont assurés par deux organismes : le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) qui dépend de la Mairie et l'ADMR (Aide à domicile en milieu rural).

En 1994, pour SAINT-GANTON :

C.C.A.S. -

Nombre de personnes aidées	5
Nombre d'heures travaillées	1535
Nombre aides-ménagères salariées	3

A.D.M.R.

(mandatement)

Nombre de personnes aidées	5
Nombre d'heures travaillées	195

Le CCAS gère les heures dépendant de l'aide sociale. l'ADMR gère les heures en mandatement. La personne âgée est l'employeur direct de l'aide-ménagère mais elle se fait aider par un organisme pour accomplir les démarches administratives.

Les deux organismes s'occupent des fiches de paie, des déclarations URSSAF, de l'embauche de l'aide-ménagère et de son remplacement en cas de maladie et de congé. Ils proposent aux aides-ménagères différentes formations afin qu'elles répondent au mieux aux besoins de la personne âgée.

Date à retenir : Repas des anciens le 17 septembre prochain.

Marithé TIGER

LA PRESTATION EXPERIMENTALE DEPENDANCE.

L'Ille et Vilaine en effet a été retenue avec 11 autres départements pour servir de test national durant un an.

Qui est concerné par la Prestation Expérimentale Dépendance (PED) ?

Les personnes âgées d'au moins 60 ans, titulaires d'une retraite, vivant à leur domicile. Sont donc exclues celles résidant en maison de retraite, en foyer logement.

Y a-t-il des conditions de ressources ?

Oui. Cette PED se compose en fait de deux prestations :

- 1° L'Allocation Compensatrice Tierce Personne (ACTP) versée par le Conseil Général.
- 2° La Prestation Supplémentaire Dépendance (PSD) versée soit par les caisses de retraite signataires de la Convention (CRAMB, MSA, AVA, ORGANIC), soit par le Conseil Général pour les autres régimes.

Pour une personne seule, le plafond de ressources (net imposable) pour :

- ☞ l'ACTP est de **38 480,00 F**
- ☞ le PSD est de **59 581,50 F**

Pour un couple, le plafond de ressources (net imposable) pour :

- ☞ l'ACTP est de **76 960,00 F**
- ☞ la PSD est de **104 364,00 F**

Ce qui, en incluant le montant de la PED (ACTP et/ou PSD) pouvant être accordée donne :

	Personne seule	Ménage
ACTP	90 269,98	128 749,98
PSD	111 371,48	156 153,98

Où faire la demande ?

Au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de sa commune, à la Mairie.

Quel est le déroulement de la procédure ?

Un médecin et un travailleur social :

- ☞ évalueront le niveau d'incapacité, le niveau de dépendance de la personne âgée, en prenant en compte son environnement.
- ☞ élaboreront un plan d'aide à l'autonomie lui permettant de rester dans de bonnes conditions à son domicile.
- ☞ évalueront le coût de la prise en charge nécessaire (intervention d'aide-ménagère, portage des repas, télé-alarme...)
- ☞ feront une proposition de prestation dépendance à la COTOREP qui est l'organisme compétent pour décider de l'octroi de cette prestation.

Un contrat sera alors signé entre la personne âgée, le Conseil Général et/ou sa caisse de retraite principale selon le cas, pour définir l'utilisation qui sera faite de la prestation ainsi accordée.

Le travailleur social s'assurera ultérieurement de l'effectivité de l'aide ainsi apportée et demeurera le référent pour la personne âgée et sa famille en cas de besoin (réévaluation de la situation en fonction de l'évolution...).

Cette prestation dépendance affiche la volonté d'améliorer le service rendu aux personnes âgées dépendantes. Cela n'est possible que parce qu'il existe localement des professionnels de santé, des associations, des CCAS qui s'organisent pour répondre de manière coordonnée, à l'ensemble des besoins des personnes âgées.

Vous avez besoin de renseignements complémentaires ? N'hésitez pas à contacter les travailleurs sociaux à votre disposition.

Canton de Pipriac, Messac et la Noë Blanche :

Mme JOSSE, informatrice aux personnes âgées
(remplacée temporairement par **Mr VEYRAT**)

Centre Départemental d'Action Sociale
9 rue de la gare
B.P. 226
35606 REDON CEDEX
☎ 99 71 13 370

Communauté de commune du canton de Pipriac.

Info du premier semestre 1995.

Majoration de subvention accordée aux propriétaires de logements locatifs privés conventionnés.

-Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire retient la proposition suivante:

Communes concernées	Subvention de l'A.N.A.H	Participation communautaire	Aide totale octroyée pour les logements locatifs conventionnés
Bruc-sur-Aff, Lieuron et Saint Just	35 % + 5 % = 40 %	5 %	45 % de la dépense subventionnable calculée par l'A.N.A.H.
Saint Ganton	35 % + 40% = 40 %	10 %	50 % de la dépense subventionnable calculée par l'A.N.A.H.

Implantation de la S.A. NOWAK dans les locaux utilisés antérieurement par S.T.M. à Courbouton.

La S.A. NAWAK, créée en 1984, est spécialisée dans le domaine de la fonderie de précision en utilisant le procédé de cire perdue. Dans son usine de Pancé elle produit actuellement des pièces moulées dont le poids n'excède pas de 10 kilogrammes, destinées principalement au secteur de la robinetterie industrielle. Sa situation financière est très satisfaisante.

L'implantation d'une seconde unité à Courbouton lui permettra de fabriquer des pièces de 10 à 50 kilogrammes (exemple: bâti de pétrin de boulanger en inox). Cette activité débutera en 1995. Dans cette perspective, la S.A. NOWAK a d'ores et déjà recruté 10 salariés qui reçoivent une formation au sein de l'entreprise existante à Pancé. L'effectif devrait atteindre 30 personnes dans trois ans.

Information relatives à l'installation de déchetteries.

Le Conseil Communautaire décide à l'unanimité de donner son accord de principe pour faire réaliser par un cabinet spécialisé dans ce domaine, une étude de faisabilité mettant en exergue les solutions susceptibles de desservir, dans des conditions optimales, la population des neuf Communes du Canton de Pipriac.

CONSEIL PASTORAL DE PAROISSE

Une rencontre a été prévue avec l'Abbé DESMOTS, quelques personnes ne pouvant se rendre disponibles, cette rencontre a été repoussée.

Ce qui se passe au Doyenné :

Le 6 janvier 1995, à la salle polyvalente de LIEURON, 150 personnes des deux doyennés de PIPRIAC et de MAURE de BRETAGNE ont participé à la célébration de l'envoi en Mission de Yvette OREVE qui a accepté de se mettre au service de l'Action Catholique en milieu rural. A la fin de la célébration, Yvette a dit le pourquoi de sa réponse : " J'ai répondu à cet appel en mission pastorale pour me mettre, avec des adultes, au service des jeunes et des enfants. La vie nous est donnée, jamais faite, jamais finie. Nous avons à la construire jour après jour, ensemble, pour être plus fort, plus solide, plus humain, plus chrétien".

LA FORMATION BIBLIQUE

Cette année, elle a été animée par Soeur Madeleine CLOUET d'Avessac et a eu lieu alternativement à LIEURON et à St-SEGLIN.

BULLETIN "ENSEMBLE"

Après article intitulé "Un enterrement sans prêtre", voici quelques réactions :

- la surcharge de travail des prêtres, à quoi correspond-elle réellement ?
- Cependant, ne faut-il pas nous préparer ? Dans 20 ans, il n'y aura pas 40 prêtres pour 40 doyennés dans notre diocèse.
- la présence du prêtre est toujours très importante, mais, ne faut-il pas commencer la formation des équipes bien avant d'en avoir besoin ?
- les laïcs doivent être avec le prêtre pour préparer l'avenir. Déjà, dans notre secteur, il est prévu que dans le cas d'obsèques célébrées dans une paroisse avec inhumation dans une autre paroisse, un laïc accueillera le défunt au cimetière.

Notre bulletin "ENSEMBLE" connaît depuis quelques années un déficit croissant. L'Abbé DESMOTS lance un appel pour de nouveaux abonnés. Une équipe a été constituée sur l'ensemble du doyenné pour récolter des articles susceptibles de parution.

REDEPLOIEMENT PASTORAL

Dans chaque paroisse, des groupes se sont constitués pour réfléchir sur les changements intervenus dans notre manière de vivre ensemble depuis ces dernières années, dans la société ou dans l'église. Chaque équipe a évoqué quelques points de ces soirées de réflexion : ce qui se passe dans la famille, au travail, dans les loisirs, dans les villages, dans la commune. Quelqu'un du groupe a conclu : l'église est plus chrétienne si elle est plus humaine. Des jeunes du collège, avec l'Abbé Jean-Luc, se sont retrouvés aussi pour cette réflexion.

Pour notre paroisse de Saint-Ganton, une douzaine de personnes se sont réunies à la Salle des fêtes le 5 avril dernier pour réfléchir à ce premier questionnaire.

Un deuxième questionnaire nous est proposé.

Sachant que notre Eglise diocésaine a la mission d'évangéliser selon trois fonctions : ENSEIGNER, CELEBRER, TEMOIGNER, qu'est-ce qui nous paraît important d'intensifier ou de faire naître ? Et, à quels niveaux peuvent se vivre ces trois fonctions : paroisse, groupe de paroisses, doyenné ?

Pour ce 2ème questionnaire, la rencontre aura lieu le MERCREDI 14 JUIN à 20 h.30 à la salle des fêtes. Un prêtre sera avec nous.

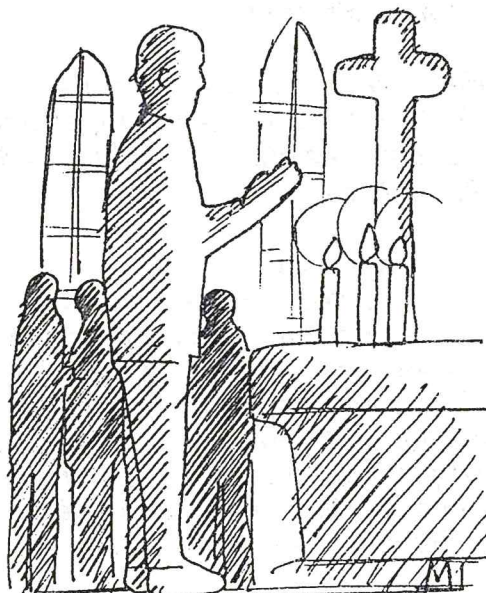
Toutes les personnes intéressées par cette réflexion peuvent se joindre à nous.

QUELQUES INFORMATIONS :

- Le C.P.M. va proposer une ou deux nouvelles rencontres pour les fiancés.
- Festival des Jeunes de LOURDES du 25 août au 2 septembre 1995.
Inscriptions auprès de l'Abbé Jean-Luc.
- CONFIRMATION : deux jeunes de Saint-Ganton suivent cette démarche.
- PROFESSION DE FOI : un jeune
- PREMIERE COMMUNION : deux jeunes.

Bonnes vacances

Marie-Jeanne TEMPLE

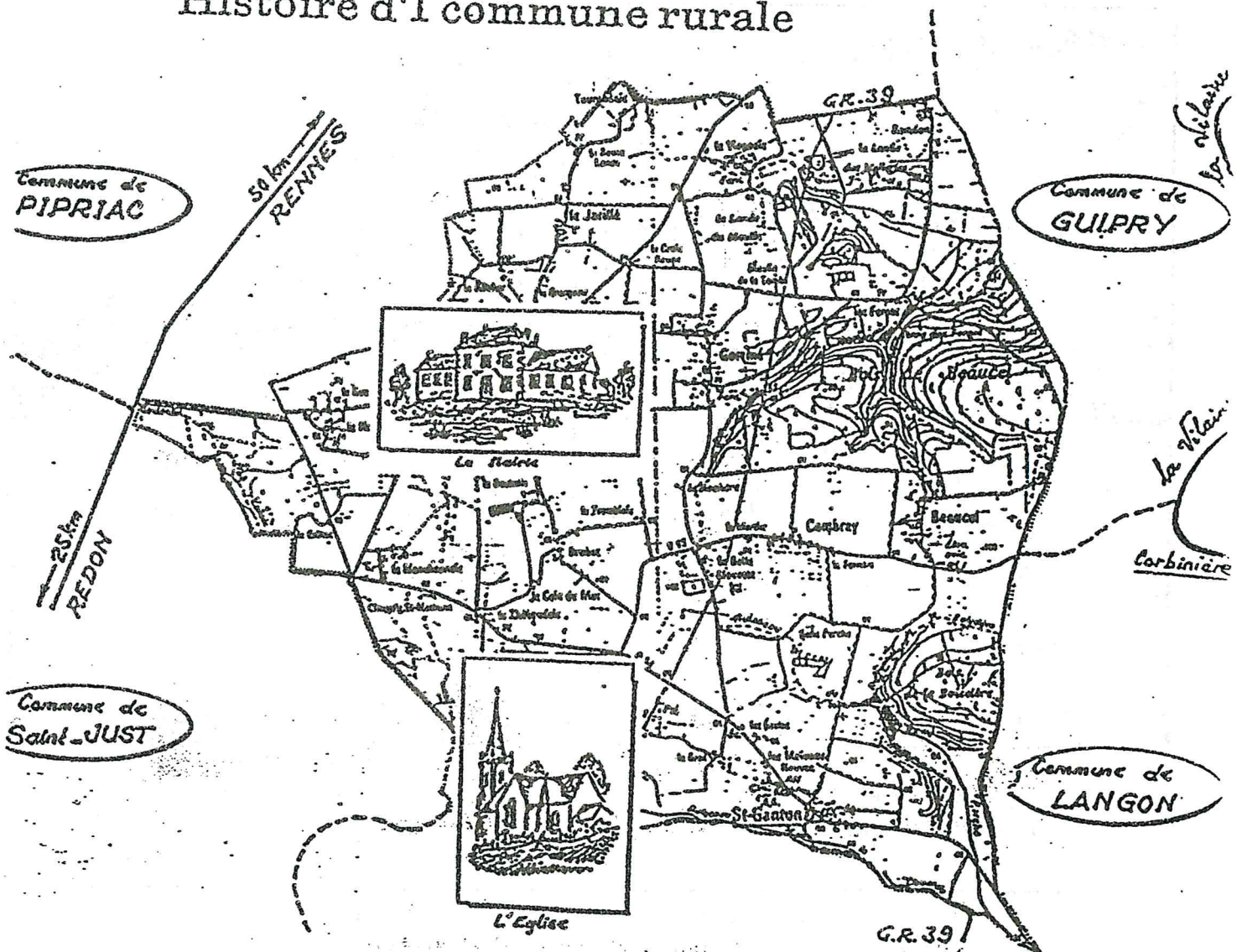


Association Pour l'Animation en milieu Rural

Ballade en PAYS de VILAINE

Saint-GANTON

Histoire d'1 commune rurale



Dans le précédent bulletin (n°12), nous avons commencé l'histoire de la Chapelle Saint-Mathurin. Nous poursuivrons ce récit dans un prochain numéro. L'actualité nous oblige à parler de la MAISON ST-MICHEL.

En effet, celle-ci, 205 ans après la création de la commune de SAINT-GANTON ("l'Alsace-Lorraine de Pipheria" a écrit A. POULAIN dans Contes de PIPHERIA), est devenue MAIRIE.

Nous regrettons qu'il n'y ait pas eu l'intervention de la D.R.A.C. (Direction Régionale des Affaires culturelles), à l'occasion des travaux pour confirmer et étayer l'ancienneté de ce lieu.

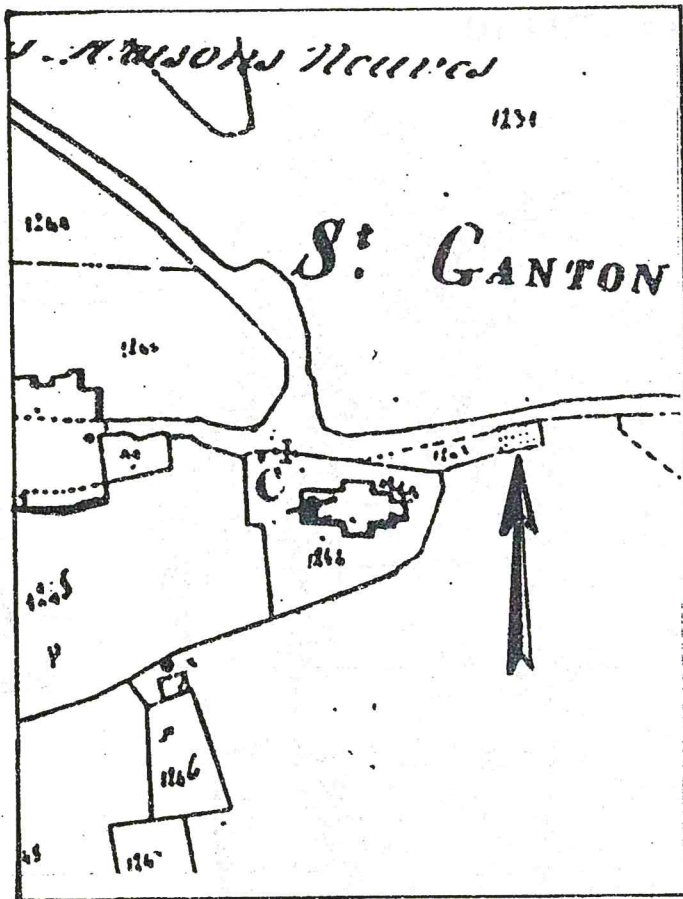
Nous publions également la liste des maires de SAINT-GANTON.

Malheureusement, il nous manque les premiers registres de 1790 à 1814.

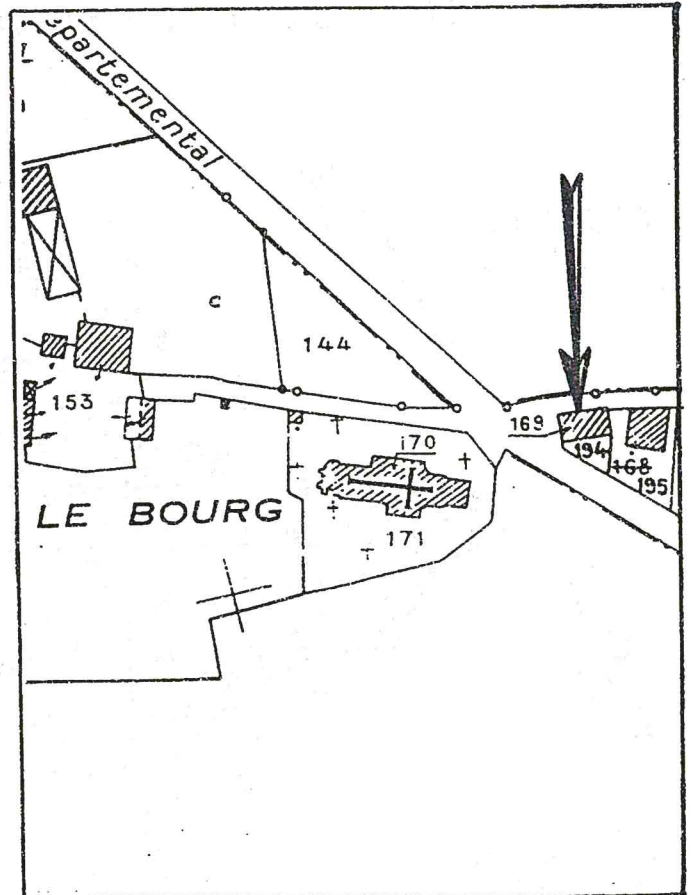
Nous remercions Madame MARCHAND et Monsieur HUET d'avoir complété cette liste pour la seconde moitié du XX^e siècle.

St-GANTON (35)

La Maison St-MICHEL



Cadastré Napoléonien (1831)
la chapelle St-Michel est en ruines



Cadastré de 1986

Un dépôt de monnaies Carolingiennes

- Extrait de : LA SEMAINE RELIGIEUSE - 8 Septembre 1900 (p.808 et suiv.)

"A une époque antérieure au X^e siècle, les religieux Bénédictins de l'abbaye de St-Meen, fondèrent sur le territoire de la vieille paroisse de Pipriac, un prieuré qu'ils placèrent sous le patronage de Saint-Guenganton. La tradition locale a gardé la mémoire de l'antique prieuré; il se trouvait à côté et au Nord de l'église actuelle, là où s'éleva plus tard la chapelle St-Michel et où se voit aujourd'hui, l'école des religieuses. Quand on construisit celle-ci sur l'emplacement du monastère primitif, on y trouva en 1865 beaucoup de monnaies carolingiennes, dont une partie est en notre possession. Il est vraisemblable que le prieuré de St-Ganton fut aliéné dès avant le XIV^e siècle et donna naissance à la petite seigneurie du même nom dont le manoir, encore très intéressant, avoisine l'église ...

- Extrait du : BULLETIN ET MEMOIRE DE LA SOCIETE ARCHEOLOGIQUE D'ILLE ET VILAINE
- Tome VI - (p. LVII)

En séance du 10 Avril 1866 : 2^e - exhibition par M. l'abbé Guillotin de Corson des monnaies ducales trouvées à Ste-Anne-Sur-Vilaine et St-Ganton.

- Tome VII (1870) - (p.177) par l'abbé G. de Corson.

Il y avait jadis plusieurs chapelles en St-Ganton. C'étaient :

1° - St-Michel : près de l'église paroissiale. Cette chapelle était très ancienne et je possède des monnaies carolingiennes trouvées près de ses fondations.

- Extrait du : **POUILLE HISTORIQUE DE L'ARCHEVECHE DE RENNES**

- Tome II (1881) - (p.158) par l'abbé G. de Corson.

Remarquons seulement qu'en construisant la maison d'école sur l'emplacement de l'ancien monastère l'on a retrouvé en 1865, dans de vieilles fondations d'édifice, beaucoup de monnaies carolingiennes.

- Extrait du : **BULLETIN PAROISSIAL - Mars/Avril 1910.**

En 1666 et années suivantes jusqu'en 1669 d'après nos registres, les baptêmes, les mariages et les enterrements furent célébrés dans la chapelle St-Michel ...

... sur l'emplacement de la chapelle St-Michel on a bâti une maison qui porte toujours le nom de maison St-Michel. En la reconstruisant, on a découvert une grande quantité d'ossements humains, ce qui prouve qu'on enterrait dans la chapelle, il y a des siècles.

Une ancienne école

- Extrait des : **ARCHIVES DEPARTEMENTALES d'ILLE-ET-VILAINE (RENNES)**

- Série O (3 O e 45 et 4 O b 120)

En 1850, une institutrice brevetée est demandée par les paroissiens, pour l'instruction des enfants. La fabrique propose la maison St-Michel qui lui appartient, pour installer l'école.

Elle a été construite en 1847, sur les ruines de la chapelle St-Michel pour servir de sacristie à l'église proche qui a été volée trois fois. Pour mettre ce bâtiment en état de servir d'école, il lui faut réparations, plus ouverture d'une porte. M. le Maire s'oppose à ce projet et menace de poursuivre quiconque fera ce travail, car il veut que cette maison soit propriété communale. Un conflit éclate entre la Mairie et la Fabrique. Il se renouvellera en 1897. De 1851 à 1859, trois institutrices laïques se succèdent. En 1859, ce seront des religieuses qui prendront la relève.

- Extrait d'un courrier du 14 Juillet 1898 de Henri GRAZAIS, avocat à REDON adressé au Maire (3 O e 45)

... J'estime que ce procès serait très hasardeux et je ne puis conseiller à la commune de l'entreprendre. En effet, elle n'a d'autre titre pour établir sa propriété du sol, que le cadastre. Or, le cadastre n'est pas un titre, ce n'est qu'une présomption ...

Une ancienne épicerie

Au début du XX^e siècle, ce bâtiment sera recyclé en épicerie, avant de devenir Maison Paroissiale, au début des années 1970.

Un dépôt de scories

A proximité, sur le talus du chemin, on y trouve un dépôt de scories, attestant l'exploitation du minerai de fer. Il fait partie d'un ensemble d'autres sites : la butte des Forges, la Ferrière, les Forges, le bois de Beaucel...

La Mairie

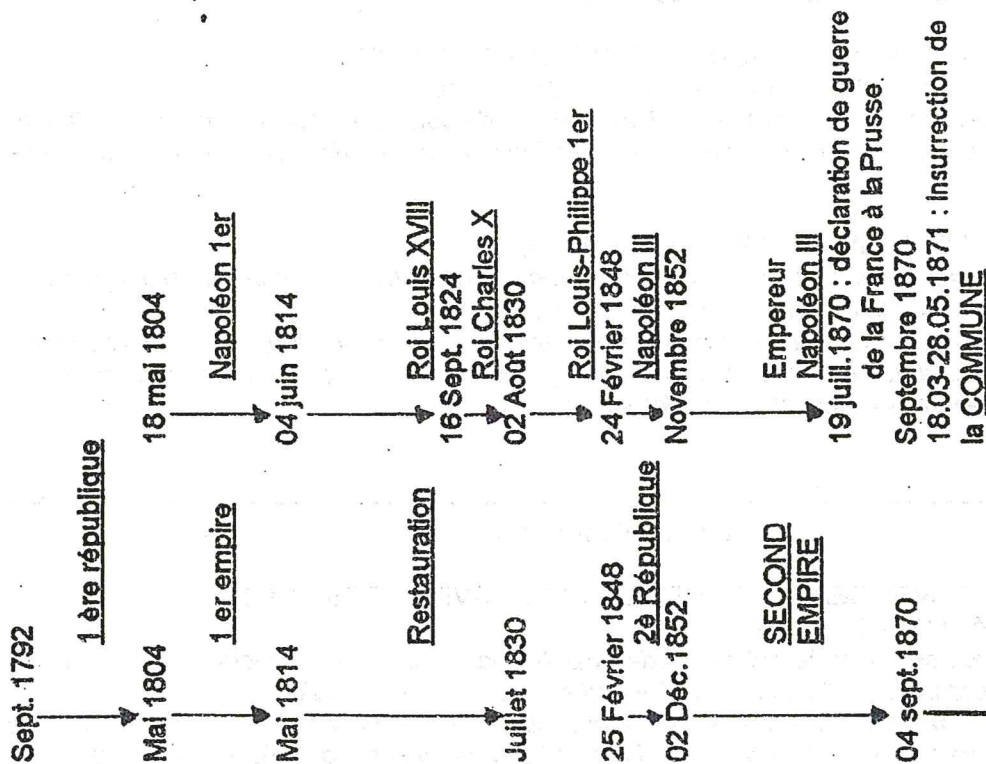
Le samedi 11 mars 1995, le transfert de la Belle-Alouette va faire que la Maison Saint-Michel devient la Mairie, rattachée enfin au bourg, un peu plus de 200 ans après la création de la commune de Saint-Ganton.

Rappelons qu'après avoir transité par les villages du Jarillé, de Gominé..., elle s'était ancrée à la Belle Alouette en 1880 (voir l'"ALOUETTE" n° 2 à 6), " pour l'établissement du nouveau bourg que le Conseil Municipal est dans l'intention de créer" (délibération C.M. du 15.04.1883).

MAIRES DE SAINT GANTON

Date d'élection	Nom-prénom	Age	Profession	Domicile
	HOCHARD			
04 mai 1814	BAUDU Denis	23	Laboureur	Le BREIL
	remplace HOCHARD	disparu depuis 3 mois		
24 février 1818	BAUDU Denis	27	Laboureur	Le BREIL
	Fils de Denis BAUDU	maire de Saint-JUST		
	de : 1804 (?) à 1815			
12 mai 1830	ROUX Yves	27		
	remplace BAUDU Denis	décédé à l'âge de 39 ans		
16 Février 1853	MASSIOT Mathurin			
29 Avril 1859	PAUMIER Jean	50	Laboureur	
	remplace MASSIOT	démissionnaire		
14 Mai 1871	PAUMIER Jean	62	cultivateur	Le Jarillé
08 Oct. 1876	GEFFLOT François	57	cultivateur	Beaucel
20 Janv. 1878	GEFFLOT François	59	cultivateur	Beaucel
26 Nov. 1882	LAURENT Henri	48	laboureur	Gominé
	remplace GEFFLOT	François démissionnaire.		

GOUVERNEMENTS



18 Mai 1884	LAURENT Henri	50	Laboureur	Gominé
20 Mai 1888	LAURENT Henri	54	Laboureur	Gominé
01 Mai 1892	BAUDU Pierre	45	cultivateur	Brubet
17 Mai 1896	BAUDU Pierre	49	cultivateur	Brubet
20 Mai 1900	BAUDU Pierre	53	cultivateur	Brubet
19 Mai 1912	BAUDU Pierre	65	cultivateur	Brubet
	décédé le 20 Mai 1916			
10 Déc. 1919	DELANOE François	60	agriculteur	Les Forges
07 Mai 1925	DELANOE François	66	agriculteur	Les Forges
Janv. 1926	GEFFLOT Joseph	59	agriculteur	Beaucel
19 Mai 1929	GEFFLOT Joseph	62	agriculteur	Beaucel
15 Déc. 1929	OREVE Pierre	44	agriculteur	Gominé
	décédé en 1939			
26 Avril 1939	TIGER Pierre	66	agriculteur	Beaucel
10 Déc. 1941	PATY François	47	commerçant	le Bourg
18 Sept. 1944	MASSIOT François	61	commerçant	la Belle Abouette
22 Juill. 1945	COLOMBEL Joseph	62	agriculteur	la Vionnais
26 Oct. 1947	VALENTIN Aimé	45	agriculteur	Le Foutet
10 Mai 1953	VALENTIN Aimé	51	agriculteur	Le Foutet
22 Mars 1959	VALENTIN Aimé	57	agriculteur	Le Foutet
19 Mars 1965	VALENTIN Aimé	63	agriculteur	Le Foutet
25 Mars 1971	VALENTIN Aimé	69	agriculteur	Le Foutet
25 Mars 1977	DENIEL Albert	65	retraité	La Roche
13 Mars 1983	DENIEL Albert	71	retraité	La Roche
17 Mars 1989	HUET Maurice	56	retraité	La Roche
01 Mars 1995	GEFFLOT Bernard	44	agent EDF	La Houle
	remplace Mr HUET, démissionnaire			

3^e République

03 Oct 1914 : la France déclare la guerre à l'Allemagne
11 Nov. 1918 : Armistice

01 Sept. 1939 : la France + Angleterre déclarent la guerre à l'Allemagne
10 juillet 1940 (gouvernement
03 Juin 1944 (de Vichy)

08 Mai 1945 : Capitulation

4^e République

05 Oct. 1958

5^e République

AU THEATRE A SAINT-GANTON

Malgré un soleil radieux ou des émissions de télé à ne surtout pas manquer, les amoureux du théâtre de Saint-Ganton et d'ailleurs sont venus nombreux soutenir et applaudir les comédiens de " La Belle Alouette" qui ont donné quatre représentations début avril, de la comédie de J.J. Bricaire " Contribution Directe ".

Quel honneur pour les acteurs amateurs que nous sommes de faire se déplacer autant de personnes dans des circonstances aussi défavorables !

La pièce, ainsi que vous le savez, traitait d'un sujet douloureux " les impôts " Donnez-nous l'exemple d'une personne qui aimerait recevoir une lettre du Trésor Public lui annonçant un contrôle fiscal ! Et pourtant, lors des représentations, les spectateurs ont ri ! C'est bien la première fois que les impôts font rire, n'est-ce pas ?

Mais, à Saint-Ganton, c'est bien connu, les gens ont de l'humour et les acteurs du talent ! Ne soyons pas modestes mais soyez assurés que toute la troupe a été sensible à l'intérêt que vous lui avez manifesté.

Même s'il n'en paraît rien sur scène, nous doutons toujours :

... pourvu que l'on soit prêt...

... pourvu qu'on n'ait pas de "trou" ...

... pourvu qu'on n'oublie rien ...

... pourvu que le public aime ...

et autres inquiétudes que nous avons tous avant les représentations, aussi, est-il très réconfortant d'entendre des rires et des applaudissements ! Pour tout cela, soyez vivement remerciés et la troupe " La Belle Alouette " vous dit : à l'année prochaine... peut-être !

Solange JINVRESSE

LES ATELIERS DU MERCREDI

Tous les quinze jours, durant l'année scolaire, 8 enfants se sont retrouvés de 15 h. à 16 h.30 pour différentes activités : travaux manuels, cuisine, chant, danse et lectures d'histoires.

Pour une modeste cotisation de 50 frs, les enfants ont pu rapporter chez eux des pin's, magnets, décorations de Noël, cartes de voeux... et déguster de nombreux gâteaux.

LA BIBLIOTHEQUE

Eh oui ! une bibliothèque a vu le jour dans notre commune grâce à la volonté et au travail d'une association, des élus et de quelques bénévoles.

Pourquoi ?

Elle est née afin de proposer aux gens de la commune un lieu de rencontre et d'échanges autour des livres.

Pour l'instant, seulement 39 personnes s'y sont inscrites (et même si cela représente plus de 10 % de la population, il est bien dommage que les 90 % restants n'aient pas eu l'envie de pousser la porte). Les bénévoles vont développer dans les mois à venir des animations pour présenter la bibliothèque et surtout combattre quelques idées reçues :

*** Une bibliothèque, c'est pour les "intellos" !**

Eh non ! bien sûr, on peut y rencontrer de très bons lecteurs qui viennent chaque semaine sortir au moins un livre, mais on peut y trouver des livres sur **LE FOOT**, ou le **VELO**, des livres de **RECETTES DE CUISINE**, des ouvrages sur le **JARDINAGE**, la **DECORATION DE LA MAISON**... Tous ces livres peuvent être empruntés ou feuilletés sur place.





* Les livres ne sont que pour les enfants qui savent déjà lire !

Faux aussi, il est prouvé que plus tôt l'enfant rencontre le livre, plus vite il s'y intéresse et a envie de LE LIRE. Les parents peuvent envoyer dès le plus jeune âge leurs enfants dans une bibliothèque pour leur raconter des histoires. Il existe des livres pour les bébés qui ne craignent pas d'être abîmés. Ce sera toujours une bonne habitude prise pour l'enfant.

* 10 fr. ou 30 fr. c'est cher !

- avec 10 frs pour une année, un enfant peut emporter chez lui trois livres tous les 15 jours,
- avec 30 frs, coût de l'abonnement annuel, un adulte ne peut s'offrir qu'un petit Livre de Poche.

La bibliothèque, c'est aussi :

- la consultation sur place : **C'EST GRATUIT**, vous passez un quart d'heure ou une heure à lire des bandes dessinées, des revues sans payer de cotisation ; les enfants peuvent consulter les documentaires et préparer un exposé pour l'école.
- la possibilité de commander ou réserver un livre bien précis que la bibliothécaire ira chercher pour vous à Rennes ou Pipriac.

Voilà quelques arguments qui, nous l'espérons, vous donneront envie de venir visiter **VOTRE BIBLIOTHEQUE Saint-Gantonnaise**. Dans ce but, nous organisons une "porte ouverte" le **DIMANCHE 11 JUIN** prochain, jour des élections.

A bientôt donc.

Françoise MAO

LE CENTRE AERE

Il ouvrira ses portes le 11 juillet. Cette année, l'équipe d'animation propose aux enfants de découvrir la vie des Indiens d'Amérique au travers de divers bricolages. Tous les mardis matin, les enfants se baigneront à Guipry.

Un cirque s'installera pour un après-midi et trois artistes animeront pour les enfants des ateliers de magie, jonglage, etc ...

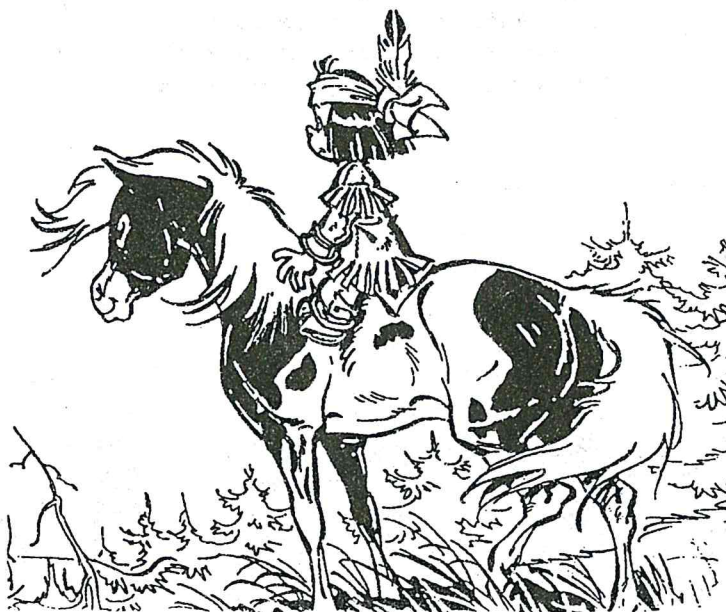
Trois camps sont prévus, un par groupe d'âge :

- 9 à 13 ans : Randonnée canoë-vélo
- 6 à 10 ans : deux journées en centre équestre
- 4 à 6 ans : une nuit à Guipry- fabrication de pain et promenade en calèche.

Le camp vélo-canoë des 19-20 et 21 juillet est ouvert aux enfants de 10 à 13 ans, même à ceux qui ne sont pas inscrits au Centre Aéré. Il suffit, pour cela, d'avoir un vélo et de passer le brevet 50 m de natation.

Contacteur : Françoise MAO au 99.08.60.13

LE VENDREDI 29 JUILLET, une grande fête organisée par les enfants clôturera ce Centre. Toute la commune y est conviée pour découvrir ce que les enfants de Saint-Ganton et d'ailleurs font durant le mois de juillet.



Les jeunes et l'animation rurale

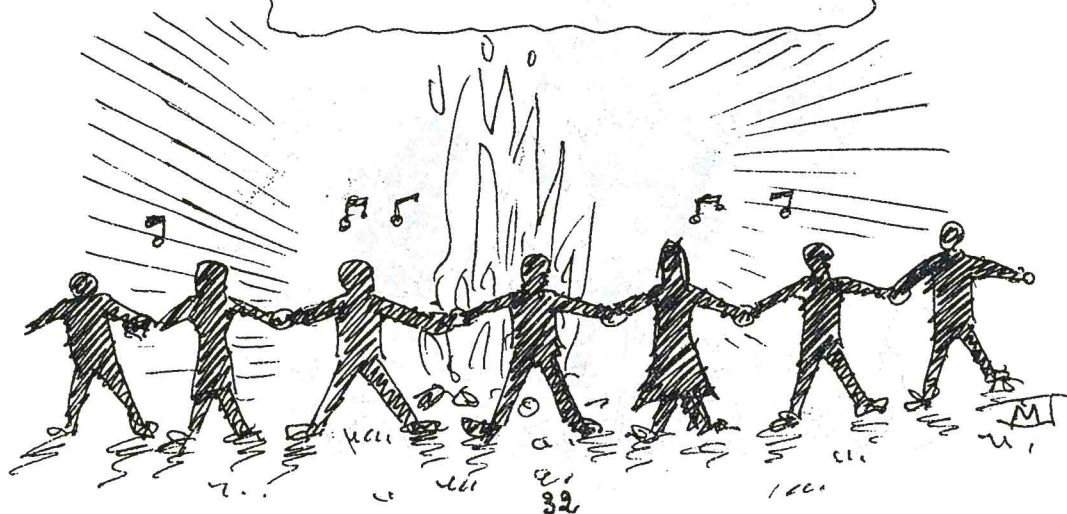
Six foyers d'animation
en Ile-et-Vilaine

Dans son dernier numéro de Mai, la revue "Nous, Vous, Ille" (revue du Conseil Général) consacre un article à l'animation rurale à SAINT-GANTON.

Bien au-delà du fait que cet article fait plaisir, c'est une preuve que le travail d'animation et de dynamisation de la commune est reconnu et apprécié aussi en dehors des "frontières" de St-Ganton. Plutôt que de s'endormir sur ces frêles lauriers, c'est signe qu'il est besoin de continuer à faire tourner cette dynamique lancée voilà presque 20 ans. Les inconvénients d'habiter dans une petite commune rurale se transforment en avantages pour tous : se connaître d'abord et jouir d'une qualité de vie que bien des urbains nous envient.

Faire vivre Saint-Ganton

Voilà seize ans qu'il n'y a plus d'école à Saint-Ganton, petit village du pays de Redon. Conséquence : les enfants sont scolarisés pour la plupart à Pipriac et perdent peu à peu le sens du mot "commune". Mais Saint-Ganton refuse de devenir "village-dortoir". Les jeunes se sont pris par la main et ont créé l'association pour l'animation rurale : "On sait bien qu'il n'y a pas tout à Saint-Ganton, reconnaît Pierre Tiger, le nouveau président. Mais il se passe tout de même pas mal de choses...". Les activités proposées concernent tous les âges. Les ateliers bricolage du mercredi sont destinés aux plus petits, la bibliothèque pour tous vient d'ouvrir, le théâtre attire les adultes et, au cours de diverses animations, enfants et personnes âgées peuvent se rencontrer. Un réseau de sentiers pédestres a été nettoyé, balisé et répertorié dans un topo-guide. Le centre aéré accueille l'été, plus de cinquante enfants par jour (dont certains de Pipriac !)



COMITE DES FETES

Le bilan de notre activité est satisfaisant, voyez plutôt :

- le 4 FEVRIER, notre concours de belote a regroupé 36 équipes.

- le 4 MARS, " La Table de Cana" (entreprise d'insertion créée pour aider les personnes en situation de chômage), sous la responsabilité de Mr DERRIEN servait un couscous à une centaine de personnes. Ce repas était offert pour remercier les bénévoles qui contribuent au succès de nos animations.

- Le 14 MAI, s'est tenue notre assemblée générale. Voici la nouvelle composition du bureau :

Présidente	Marylène BELLAMY
Vice-Président	Jean-Yves THOMAS
Secrétaire	Jacqueline BOULAIS
Secrétaire-adjte	Florence JAN
Trésorier	René BOUREL
Trésorier-adjt	Jean-Yves BOULAIS
Membres	Maryvonne HUET, André HUET, Maurice BELLAMY.

- le 9 JUILLET, nous vous donnons rendez-vous pour une journée détente à Belle-Perche avec concours de pêche et de palets.

- le 4 AOUT, à 20 h.30, Place du Commerce, soirée de musique et de danse animée par RACHEL et ses musiciens.

Jacqueline BOULAIS



TOUT ROULE 1995 N'AURA PAS LIEU. POURQUOI ?

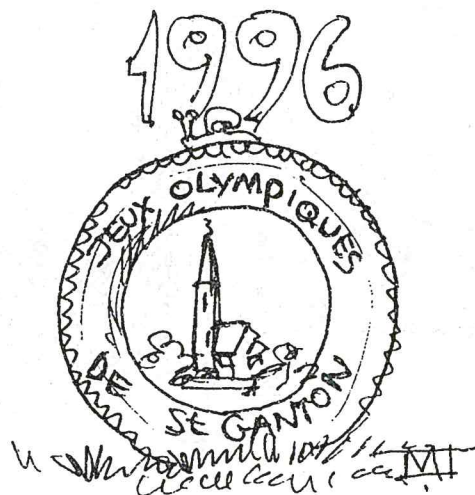
Lorsque cette idée de " fête communale " s'est matérialisée, toutes les associations Saint-Gantonnaises ont conjugué leur bonne volonté et leurs efforts pour qu'elle réussisse, chacune apportant ses idées, ses capacités, son matériel, son envie de fête "pour tout le monde".

En 1994, les associations qui l'ont préparée n'ont pas eu à le regretter et leurs efforts ont été couronnés de réussite tant sur le plan financier que sur le nombre de personnes qui ont apprécié les distractions proposées.

Mais, pour que cette fête continue de rencontrer le plus grand succès auprès de la population de notre commune et des environs, elle demande une préparation soignée avec beaucoup d'idées, d'énergie et de personnes ! Ceci sous-entend que toutes les bonnes volontés de la commune se regroupent par l'intermédiaire de leur bureau d'associations pour que la " Tout Roule " nous procure encore le plaisir d'un beau week-end d'été "ensemble".

La Commission "Animations" nouvellement mise en place par la Mairie publie dans ce bulletin le " Calendrier des Fêtes " déjà fixées pour les mois à venir ; il n'y a pas à s'inquiéter, Saint-Ganton a de la distraction en perspective, mais, si nous souhaitons que notre fête communale inter-associations 1996 ait lieu, retrouvons-nous nombreux et enthousiastes pour la préparer.

M-P. BOURHIS



ASSOCIATION OMNISPORTS

L'assemblée générale de fin de saison a eu lieu le dimanche 14 Mai 1995.

Ordre du jour: _ Bilan de la saison 94-95.
_ Renouvellement du bureau.
_ Création de deux équipes de jeunes.

RESULTATS DE LA SAISON 93_94

EQUIPE "A"

1 LIEURON	52
2 LA DOMINLAIS	51
3 GRAND-FOUGERAY 2	51
4 SAINT SULPICE	43
5 MAURE DE BRETAGNE 3	41
6 REDON AC	40
7 GUIPRY CO	39
8 SAINT GANTON	37
9 LA CHAP. BOUEXIC	36
10 SIXT/AFF	32
11 GUIPRY LM US	32
12 LES BRULAIS	24

EQUIPE "B"

1 BAINS VOLTIGEURS 2	44
2 MERNEL 4	42
3 SAINTE ANNE 2	39
4 GUIPRY LM US 4	42
5 LIEURON 2	35
6 SAINT JUST 2	29
7 SAINT GANTON 2	27
8 LANGON 2	27
9 PIPRIAC 2	25
10 BRUS/AFF	23
11 RENAC 3	0

L'équipe A se classe 8^{ème} à un match de la fin du championnat. Après une bonne première partie de championnat, l'équipe A s'est relâchée, blessures et une pénalisation de 3 points par la ligue, n'ont fait qu'accélérer la descente dans le classement.

BUTEURS EQUIPE A

Thierry COSTARD	17 buts
Christophe GEFFLOT	4 buts
Lionel COSTARD	4 buts
Emmanuel BOUCHARD	3 buts

BUTEURS EQUIPE B

Yannick VOLANT	12 buts
Pilippe PILPRE	8 buts
Maurice REQUINTEL	4 buts
GAETAN LEROUX	3 buts

RENOUVELLEMENT DU BUREAU

Le nouveau bureau se compose de :

Président	Lionel COSTARD
Vice-Président	Claude LAIGLE
Trésorière	Véronique LESAGE
Secrétaire	Yannick TEMPLE

Membres du bureau :	Thierry COSTARD	Franck LESAGE
	Emmanuel BAUCHARD	Vincent DUCLOYER
	Gaetan LEROUX	Maurice REQUINTEL
	Claude BOUREL	Denis PILPRE
	J.Claude LAUNAY	

EQUIPES DE JEUNES

Cela fait déjà maintenant deux ans que notre équipe de jeunes fonctionne et, face à cette réussite et à la motivation des joueurs nous projettons la création de deux équipes pour la saison 95-96 et ceci afin d'assurer la vie future du club.

- _ Une équipe de poussins évoluant à 7+2.
- _ Une équipe de -13 ans évoluant à 13+2.

Pour tous les jeunes intéressés, s'adresser à :

Lionel COSTARD :99.08.61.89
Yannick TEMPLE :99.08.73.50

INFORMATIONS

Pour tous les joueurs souhaitant jouer à Saint Ganton la saison prochaine et qui était licencié dans un autre club cette saison, les démissions sont à faire avant le 15 juin.

Réunion le 11 juin à la salle des fêtes à 10 heures pour tous les joueurs et futurs joueurs.

FOOTBALL CLUB DE SAINT GANTON

DIMANCHE 18 JUIN:

A partir de 13 heures
Tournoi licencié Juniors Senior
Terrain de la belle Alouette

SAMEDI 1 JUILLET:

Méchoui à partir de 19h30 ouvert à tous
soirée dansante
Inscription chez Fernande et Martine
Adulte 80 frs Enfants 40 frs

DIMANCHE 2 JUILLET:

Concours de palets à 14 heures
2 joueurs 4 palets inscription 25 frs

DIMANCHE 16 JUILLET:

Tournoi communal à partir de 13 heures
Au maximum 3 licenciés par équipe

COUPES ET NOMBREUX LOTS-GALETES SAUCISSES

BUVETTE

FETE DE LA CLASSE "5"

Comme la tradition le veut, c'est le dimanche 30 avril dernier que les personnes de la classe "5" de Saint-Ganton ou ayant demeuré à Saint-Ganton, se sont retrouvées pour cette fête.

Depuis quatre mois, Marie-Hélène, Stéphane, Yannick et les deux Frédéric se sont investis dans la préparation de cette journée pour qu'elle soit la plus agréable possible.

Ce dimanche très ensoleillé a débuté par une messe à 9 h.15 célébrée par l'Abbé DESMOTS. Vers 12 heures, tous étaient réunis à La Belle Alouette pour la traditionnelle photo-souvenir et nous comptons parmi nous la présence d'un nouveau-né du début de cette année 95 : Adrien RICAUD de Beaulieu.

A 13 heures, les convives ont pris place autour de la table et une ambiance joyeuse s'est installée dès "l'apéro" entre jeunes et moins jeunes. La doyenne de cette classe, Madame Clémentine MASSIOT, ne pouvant être parmi nous a eu la joie de recevoir la visite des jeunes qui lui ont offert une plante pour cette occasion.

Tout en fin de journée, tous se retrouvaient autour d'un buffet qui fut suivi d'un bal animé par " Peter Renaldi ".

L'équipe des "20 ans " remercie toutes les personnes qui ont contribué au bon déroulement de cette magnifique journée et souhaite vous retrouver toutes et tous... dans 10 ans.

Yannick TEMPLE



TENNIS-CLUB DE SAINT-GANTON

Record d'affluence cette année au Tournoi de Tennis : 38 engagés dont 14 femmes, 16 hommes et 8 jeunes.

Nous avons accueilli, avec grand plaisir, de nouveaux adhérents et apprécions la forte participation des jeunes qui ont pu découvrir le tennis grâce au centre aéré et aux cours offerts par le Club les années précédentes. Cela promet de bons espoirs pour l'avenir du Club.

Comme d'habitude, les engagés seront bien récompensés pour leur participation par des lots achetés par le Club ou offerts gracieusement par les commerces. Un bon d'achat exceptionnel de 500 frs sera tiré au sort parmi les engagés lors de la soirée de clôture qui aura lieu le

24 JUIN à 20 heures à la salle des fêtes

Cette soirée est ouverte à tous. Ne tardez pas à vous inscrire, les places sont limitées.

Bonnes vacances à tous.

Philippe LOUET



